



Labels

Terravin attribue ses Lauriers de Platine

A l'origine décernés exclusivement aux chasselas vaudois, les «Lauriers d'Or Terravin», attribués cuve par cuve à l'aveugle par un comité de dégustation professionnel, ont été étendus voici deux ans aux rouges et aux spécialités blanches. La même année, pour la première fois, Terravin décernait ses premiers «Lauriers de Platine» aux «meilleurs des meilleurs», sur la base d'une sélection menée à parité par des membres du label et des dégustateurs externes (journalistes, œnophiles éclairés, etc.). La semaine dernière, ce super label a été attribué pour

la 3^e année consécutive; l'heureux lauréat est un Calamin Grand cru de la maison Jean Vogel & Fils, millésime 2009 comme tous les 16 candidats à cette suprême consécration (14 Lavaux et 2 Chablais, sur 180



Simon Vogel, lauréat 2010. Tous les résultats sur www.terravin.ch.

vins labellisés «Lauriers d'Or»). «Quand on considère la qualité des vins en lice, l'exercice est vraiment difficile», reconnaît Pierre Monachon, président du label Terravin. Un exercice que le comité aimerait étendre aux spécialités blanches: «Le volume labellisé Terravin correspond à 4,4 % du volume total des AOC vaudoises sur le marché, souligne Philippe Herminjard, gérant du label. Cela prouve que le cahier des charges est exigeant, mais c'est peu, et nous aimerions accroître notre visibilité sur les marchés de Zurich ou Berne.» *gb*